

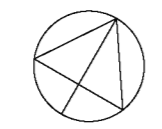


PLAN CANTONAL DE PROTECTION DES MARAIS,
DES SITES MARECAGEUX ET DES ZONES ALLUVIALES
D'IMPORTANCE NATIONALE (PAC MARAIS)

Haut-marais n° 15.5 "Marais de Brot"

155

Plan de détail, échelle 1/5'000



Commune : Brot-Plamboz

Auteur du plan :
Service de l'aménagement du territoire
Neuchâtel, le

Plan adopté,
Neuchâtel, le
Le Conseiller d'Etat,
chef du département de la gestion du territoire :
.....

Mis à l'enquête publique
du au

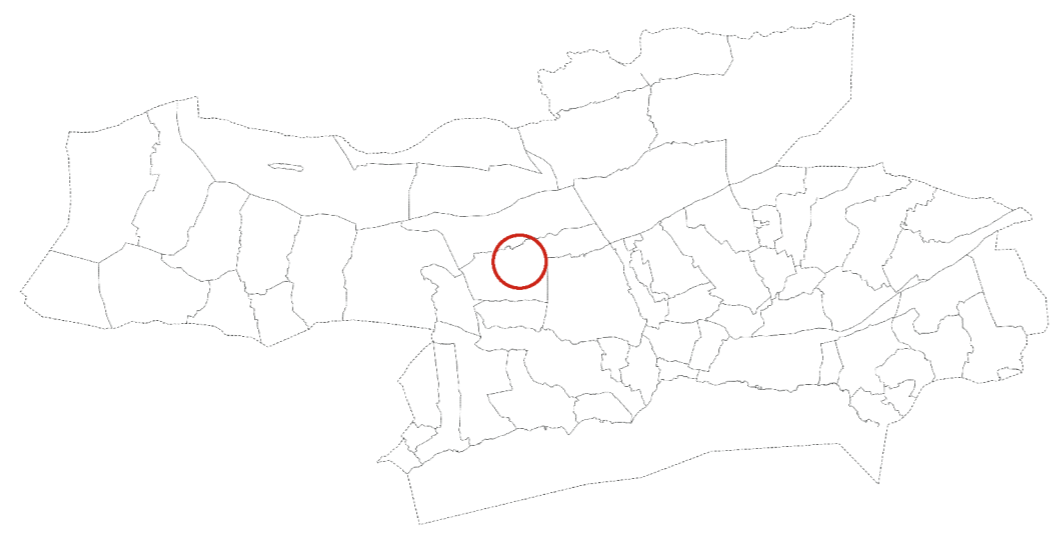
Sanctionné par le Conseil d'Etat,
par arrêté de ce jour
Neuchâtel, le
.....
Le(La) Président(e) Le Chancelier

LEGENDE

- Biotopes marécageux
- Périmètre des marais mis à l'enquête en mai 1995 au 1:5'000
 - Haut-marais
 - Bas-marais

- Zones-tampon
- Périmètre de la zone-tampon mise à l'enquête en 1996 dans le cadre du SAF de Brot-Plamboz
 - Zone-tampon hydrique
 - Zone-tampon trophique et biologique
 - Zone-tampon hydrique, trophique et biologique

- Notations indicatives
- Limite cantonale
 - Limites communales
 - Parcellaire agricole
 - Site marécageux
 - Terrain agricole inclus dans biotope marécageux



Plan établi sur la base de :
Plan d'ensemble 1:5'000, Service des mensurations cadastrales, mises à jour 1981,1984
Plan parcellaire 1:5'000, Service des mensurations cadastrales

